

Larvapyx

Micro-granulés insecticides à base de pyrèthre végétal pour locaux d'élevage à utiliser contre les larves de mouches et de mouchérons. Insecticides ténébrions et poux rouges. Compatible avec l'agriculture biologique.

Recommandations d'usage

Le produit s'applique en épandage à sec.

Volailles de chair :

Utiliser lors du vide sanitaire juste avant la mise en place de la paille. Il est recommandé d'insister sur le pourtour du bâtiment, le long des parois (bande de 1,5m). Dans un second temps, après la mise en place de la paille et avant l'arrivée des animaux, épandre les granulés sous les mangeoires et les becsquets.

Poules au sol :

Appliquer le produit à raison de 3 kg/ 100 m². Insister plus particulièrement dans les nids et sur les caillebotis. Renouveler l'application après 10 jours.

Ruminants :

Appliquer à raison de 3 kg/ 100 m². Répéter le traitement 3 jours de suite.

Renouveler ce schéma de traitement toutes les 2 à 4 semaines en fonction de l'infestation.

Porcs :

Appliquer à raison de 3 kg/ 100 m² sur les caillebotis.

Renouveler le traitement toutes les 2 à 4 semaines en fonction de l'infestation.

Dosage

3 kg/ 100 m² ou 300 g / 10 m²

Précautions d'usage

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Éviter tout contact avec la peau, l'inhalation ou l'absorption orale du produit. Éviter de rejeter de produit dans les eaux usées et dans l'environnement.



**INSECTICIDE TP18
USAGE PROFESSIONNEL**

MATIERE ACTIVES

0,125% m/m d'extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium*, extrait de fleurs en pleine floraison et matures de *Tanacetum cinerariifolium* obtenu avec solvants hydrocarbonés (N° CAS 89997-63-7) ; 0,33% m/m Huile de lavande (CAS 8000-28-0)

CIBLES

Larves de mouches

PACKAGING

IN-PYR-99061 : Micro-granulés en seau de 15 kg